

POLITIQUE DE LA VILLE DURABLE EN ALGÉRIE – EWA AZZAG

Samedi 14 mai 10h-12h

La ville, accusée de tous les maux, mais aussi encensée pour sa capacité de porter le développement socio-économique, culturel, scientifique et technologique, est en Algérie un sujet particulièrement controversé. Tout le monde connaît ses vertus ou critique ses faiblesses, mais peu semblent reconnaître son caractère d'enjeu civilisationnel, digne d'une attention particulière. Depuis l'indépendance, plusieurs périodes se sont succédées qui voyaient la ville tantôt émerger, tantôt s'effacer de la scène politique nationale, toujours sous la pression du seul enjeu qui vaille apparemment, même aujourd'hui – celui de satisfaction des besoins en logements.

C'est dans les années 2000 seulement que l'Algérie place désormais la ville au centre d'une démarche de développement durable territorial, autant comme l'élément de rééquilibrage du système d'armature urbaine nationale que comme le moteur du développement local. Pourtant, cette double perspective: nationale et locale, traduite par une série de propositions innovantes, commence seulement à façonner les politiques urbaines locales et se traduit par le lancement des grands projets et des actions sectorielles importantes, sans qu'une stratégie d'ensemble ne soit définie.

L'approche écosystémique du concept de la ville, propre à la démarche de développement durable, révèle dans ce contexte l'impératif d'un « cadrage d'accueil » en termes des savoirs et savoir-faire, des méthodes, outils, institutions, moyens fonciers, financiers, humains et technologiques, qui n'est pas encore en place.

Le projet urbain notamment, capable de conférer à la planification spatio-fonctionnelle un certain degré de flexibilité qui relève de l'intelligence urbaine et dont sont incapables les instruments d'urbanisme réglementaires, constitue un outil idoine pour la mise en œuvre de la nouvelle politique. La large palette des thématiques, l'indépendance des périmètres non soumis à l'emprise administrative obligatoire, la complémentarité des échelles temporelles, la transversalité de la démarche concertée et l'ingénierie moderne que le projet urbain met au service de la stratégie de développement, offrent aux villes la possibilité d'imprimer leur destin dans un dessein collectif.

La communication visera donc à montrer d'une part que face aux défis de développement majeurs, identifiés en Algérie par le Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT 2030, certains éléments pertinents de la politique de la ville durable sont déjà pris en charge dans le contexte national, mais que, d'autre part, l'inertie de la gouvernance urbaine constitue un vrai « nœud gordien » qui empêche la ville de prendre son envol, même à Alger.

Bibliographie :

-Loi n°01-20 du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, www.joradp.dz (JO 77)

-Loi n°06-06 du 20 février 2006, portant loi d'orientation de la ville, www.joradp.dz (JO 15)

-Loi n°10-02 du 29 juin 2010, portant l'approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire, www.joradp.dz (JO 61)

-Berezowska-Azzag E., (2011), *Projet urbain, Guide méthodologique, Volume 1: Connaître le contexte de développement durable*, Editions Synergie, Alger, juin 2011, 245 p., ISBN 978-9961-882-09-2

-Berezowska-Azzag E., s/d, (2011), revue *Vies de Villes*, Hors-Série n°2, *Programmation urbaine, socle d'un développement spatial durable maîtrisé*, ALUR, Alger, juin 2011, 76 p., ISSN 1112-5284, www.viesdevilles.net

-Berezowska-Azzag E., (2016), *La recherche en urbanisme, à la recherche du temps perdu*, Postface in Srir M, s/d, *Dynamiques urbaines à Alger. La (re)fabrication de la ville en questions*, Editions L'Harmattan, Paris, ISBN 978-2-343-08146-5